

SEANCE DU 15 AVRIL 2025

L'an deux-mille-vingt-quatre, le 15 Avril 2025 à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune de Cléry sur Somme, convoqué en séance ordinaire le 08 Avril 2025, s'est réuni dans la salle des délibérations de la Mairie sous la présidence de Monsieur Philippe COULON, Maire.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux suivants : Ph.COULON-A.MAUGER-D.LENGLET-Y.COGET-J.F.DEWAMIN-J.FRANQUEVILLE-D.FOURNIER-Ch.LEVECQUE-J.STEFANOVIC-PERDIGEON-E.ZENOBEL

Secrétaire de séance : Mme Anne MAUGER

Etaient excusés : Ch.ALARY- V.BISBROUCK-J.Ph.CHRETIEN -M.SAINT-SOLIEUX-F.SAVARY

Procurations : M.SAINT-SOLIEUX à A.MAUGER

J.Ph.CHRETIEN à D.LENGLET

V.BISBROUCK à J.STEFANOVIC-PERDIGEON

F.SAVARY à J-F.DEWAMIN

Etait inscrit à l'ordre du jour :

- Approbation du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 18 Mars 2025
- Compte de gestion/Compte administratif 2024 Budget M 57
- Affectation du résultat M57
- Vote des taux d'impositions 2025
- Vote du Budget M57 2025
- Compte de gestion/Compte administratif 2024 Budget M49
- Affectation du résultat M49
- Fixation du prix de l'eau 2025
- Vote du Budget M49 2025
- Commission de sécurité salle polyvalente
- Mutation du service eau potable à la CCHS
- Questions Diverses

Monsieur le Maire ouvre la séance à vingt heures.

Approbation du compte-rendu de la séance du 18 Mars 2025

Monsieur le Maire porte au vote l'approbation du compte-rendu du précédent conseil municipal.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le compte-rendu de la séance du 18 Mars 2025.



Compte de Gestion /Compte Administratif 2024 Budget M57 Délibération n°2025-04-01 et
Délibération n° 2025-04-02

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Dominique Lenglet, 1^{er} adjoint qui présente les comptes administratifs du budget de la commune M 57.

Les comptes de gestion sont conformes aux comptes administratifs de la commune.

Monsieur Dominique Lenglet soumet au vote les comptes administratifs.

Conformément à la loi, Monsieur le Maire ne participe pas au vote des comptes administratifs.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal approuvent les comptes de gestion et votent à l'unanimité les comptes administratifs de la commune Budget M 57.

Budget Principal M 57

➤ Affectation du résultat Délibération n°2025-04-03

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Dominique Lenglet, 1^{er} adjoint qui présente l'affectation du résultat exercice 2024 Budget Principal M 57.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal approuvent et votent à l'unanimité l'affectation du résultat exercice 2024 Budget Principal de la commune M 57.

➤ Vote des taux d'impositions 2025 Délibération n°2025-04-04

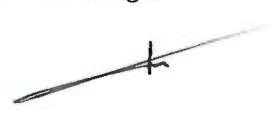
Monsieur le Maire soumet à l'assemblée la volonté de ne pas augmenter les taux d'imposition en 2025 tels qu'ils étaient appliqués en 2024.

Après débat au sein de l'assemblée, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de conserver les mêmes taux d'imposition en 2025 soit :

- Taux de la taxe d'habitation 16,01 %
- Taux de la taxe sur le foncier bâti 31,83 %
(6,29%+25,54% incorporation TH départementale)
- Taux de la taxe sur le foncier non bâti..... 22,11 %

➤ Vote du budget M57 2025 Délibération n°2025-04-05

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Dominique Lenglet 1^{er} Adjoint, pour l'exposé du budget général :



COMMUNE - BUDGET EXERCICE 2025							
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
Chap.	Libellé	Budget précédent	Propositions nouvelles	Chap.	Libellé	Budget précédent	Propositions nouvelles
011	Charges à caractère général	178 760,10 €	206 593,15 €	70	Produits des services, du domaine et ventes	32 000,00 €	35 600,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	245 250,00 €	240 000,00 €	73	Impôts et taxes	48 832,00 €	46 836,00 €
014	Reversement impôts locaux	45 496,00 €	45 386,00 €	731	Fiscalité locale	246 395,00 €	259 279,00 €
65	Autres charges de gestion courante	77 780,46 €	86 925,63 €	74	Dotations et participations	86 484,04 €	92 970,80 €
66	Charges financières	2 104,49 €	1 317,68 €	75	Autres produits de gestion courante	35 542,00 €	47 800,00 €
67	Charges exceptionnelles	1 000,00 €	1 000,00 €	013	Atténuation de charges	33 725,00 €	45 924,05 €
68	Provision créances douteuses	18 950,00 €	0,00 €	002	Excédent de fonctionnement N-1	158 209,34 €	53 126,24 €
681	Amortissements	2 910,00 €	2 901,79 €	76	Produits financiers	0,00 €	5,00 €
				77	Produits exceptionnels	100,00 €	0,00 €
023	Virement à la section d'investissement	69 036,33 €	14 916,84 €	7817	Diff. Réalisations reprise de provisions	0,00 €	17 500,00 €
	TOTAL	641 287,38 €	599 041,09 €		TOTAL	641 287,38 €	599 041,09 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT				RECETTES D'INVESTISSEMENT			
Chap.	Libellé	Budget précédent	Propositions nouvelles	Chap.	Libellé	Budget précédent	Propositions nouvelles
16	Emprunts et dettes assimilées	30 100,00 €	21 661,87 €	10	Dotations, fonds divers et réserves (tadm/fct)	16 263,73 €	7 810,42 €
20-202	Frais liés à la réal	1 500,00 €		13	Subventions d'investissement	20 885,00 €	66 631,37 €
21	Travaux	118 460,00 €	70 598,55 €	021	virement de la section de fonctionnement	69 036,33 €	14 916,84 €
21	Matériel de bureau	2 500,00 €		040	Amortissements	2 910,00 €	2 901,79 €
				023	Travaux en cours remboursement	35 000,00 €	
				001	Solde d'exécution N-1	8 464,94 €	
	TOTAL	152 560,00 €	92 260,42 €		TOTAL	152 560,00 €	92 260,42 €

Après examen détaillé et délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité, approuve le budget principal de la commune M 57 pour l'année 2025.

Fongibilité des crédits Budget Commune 2025 Délibération n°2025-04-06

L'instruction comptable et budgétaire M57 permet plus de souplesse budgétaire puisqu'elle offre la possibilité au Conseil Municipal de déléguer au Maire la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5% du montant des dépenses réelles de chacune des sections (article L. 5217-10-6 du CGCT). Dans ce cas, Monsieur le Maire informe l'assemblée délibérante de ces mouvements de crédits lors de sa plus proche séance.

Cette disposition permettrait d'amender si besoin la répartition des crédits budgétaire entre chaque chapitre budgétaire (chapitres budgétaires classiques et chapitre opération) afin d'ajuster au plus près les crédits aux besoins de répartition et sans modifier le montant global des investissements.

Cette disposition permettrait de réaliser des opérations purement techniques avec rapidité.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

Autorise

Monsieur le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel dans la limite fixée à l'occasion du budget et ne pouvant dépasser 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections, pour l'exercice 2025.



Compte Gestion /Compte Administratif 2024 Budget M49 **Délibération n°2025-04-07 et Délibération n°20250408**

Monsieur le Maire cède la parole à Monsieur Dominique Lenglet, 1^{er} adjoint qui présente les comptes administratifs du service de distribution d'eau potable Budget M49.

Monsieur Dominique Lenglet soumet au vote les comptes administratifs.

Conformément à la loi, Monsieur le Maire ne participe pas au vote des comptes administratifs.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal approuvent les comptes de gestion et votent à l'unanimité les comptes administratifs du service Eau Budget M 49.

Budget Eau M 49

➤ Affectation du résultat **Délibération n°2025-04-09**

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Dominique Lenglet, 1^{er} adjoint qui présente l'affectation du résultat exercice 2024 du Budget Service Eau M49.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal approuvent et votent à l'unanimité l'affectation du résultat exercice 2024 du Budget Service Eau M49.

➤ Fixation du barème 2025 **Délibération n° 2025-04-10**

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de ne pas augmenter le prix de vente du m³ d'eau potable et de maintenir le prix de la location des compteurs.

- Pour les consommations inférieures ou égales à 100 m³ par semestre : 2,65 € par m³ inchangé
- Pour les consommations supérieures à 100 m³ par semestre : 2,55 € par m³ inchangé
- Abonnement – compteur par semestre : 7,50 € inchangé
- Abonnement – compteur agricole par semestre : 9,00 € inchangé

A l'unanimité, le Conseil Municipal délibère et vote le maintien du prix de vente du m³ d'eau potable ainsi que celui de la location des compteurs pour 2025.



➤ **Vote du budget M49 2025 Délibération n°2025-04-11**

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Dominique Lenglet : 1^{er} Adjoint, pour l'exposé du budget général.

SERVICE EAU - BUDGET EXERCICE 2025							
DEPENSES D'EXPLOITATION				RECETTES D'EXPLOITATION			
Chap.	Libellé	Budget précédent	Nouvelles propositions	Chap.	Libellé	Budget précédent	Nouvelles propositions
011	Charges à caractère général	40 126,22 €	29 189,20 €	70	Produits des services, du domaine et ventes	58 000,00 €	60 000,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	15 000,00 €	15 000,00 €	74	Dotations et participations	19,21 €	0,00 €
014	Atténuation de produits	20 056,21 €	20 000,00 €	75	Fctva	1 776,68 €	46,98 €
65	Autres charges de gestion courante	1 500,00 €	1 500,00 €	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	483,00 €	0,00 €
6541	Admission en non valeur	0,00 €	1 439,38 €	781	Reprise de provisions	1 290,00 €	0,00 €
67	Charges exceptionnelles	1 000,00 €	0,00 €				
6817	Provision créances douteuses	1 776,68 €	4 776,68 €				
023	Virement à la section d'investissement	98 670,06 €	20 675,80 €				
681	Op d'ordre amortissements	1 779,00 €	3 779,00 €	002	Excédent de fonctionnement N-1	118 339,28 €	36 313,08 €
	TOTAL	179 908,17 €	96 360,06 €		TOTAL	179 908,17 €	96 360,06 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT				RECETTES D'INVESTISSEMENT			
Chap.	Libellé	Budget précédent	Nouvelles propositions	Chap.	Libellé	Budget précédent	Nouvelles propositions
21	Immobilisations corporelles	1 776,68 €	0,00 €	10	FCTVA - TA - excédents de fonds capitalisés	111 587,65 €	18 456,37 €
23	Immobilisations en cours	110 000,00 €	50 000,00 €	13	Subventions d'investissement	0,00 €	0,00 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	483,00 €	0,00 €	021	Virement de la section de fonctionnement	98 670,06 €	20 675,80 €
2315	Reste à réaliser	0,00 €	20 357,60 €	28	Opérations d'ordre amortissements	3 555,68 €	3 779,00 €
				491	Opérations d'ordre provisions	0,00 €	4 776,68 €
001	Déficit d'investissement	101 553,71 €	0,00 €	001	Solde d'exécution N-1	0,00 €	22 669,75 €
	TOTAL	213 813,39 €	70 357,60 €		TOTAL	213 813,39 €	70 357,60 €

Après examen détaillé et délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité, approuve le budget Eau M49 pour 2025.

Commission de sécurité Salle Polyvalente

Suite à la réunion en Sous-Préfecture de la commission de sécurité pour la salle polyvalente, il y a lieu de faire passer un bureau de contrôle afin de valider la construction d'un muret intérieur mis en place lors des travaux de peinture exécutés par les employés communaux.

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la société de contrôle Qualiconsult a été mandatée pour effectuer un rapport de conformité qui sera transmis aux services de la Sous-Préfecture.

Mutation du service d'eau potable

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la Communauté de Communes de la Haute Somme prendra la compétence eau potable au 1^{er} Janvier 2026.



Questions Diverses

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal, que l'association « Stérilcat » a contacté la Mairie pour offrir ses services afin de proposer la stérilisation, le cas échéant des chats errants, sous réserve de lui verser une subvention.

Le Conseil Municipal adhère à cette possibilité pour la commune.

Monsieur le Maire propose de revenir sur le sujet après avoir contacté à nouveau l'organisme, lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal afin de voter le cas échéant, un montant de subvention pouvant leur être alloué.

Monsieur le Maire rappelle que le Lundi de Pâques, une chasse aux œufs sous forme de Quizz est organisée au parcours des oiseaux et que la Cérémonie du 8 Mai 1945 sera l'occasion d'inaugurer une plaque commémorative à la mémoire d'Anne-Marie VION, disparue il y a 80 ans.

Monsieur le Maire remercie les membres du Conseil Municipal pour toutes les décisions prises ce jour et les interventions constructives de chacun.

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le 03 Juin 2025 à 20h.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt-deux heures.

